Pourquoi développer mes relations avec les tutelles ?



En tant que médecin libéral vous avez à interagir avec plusieurs organismes de tutelle, chacun jouant un rôle spécifique dans la gestion de l'activité et la régulation du système de santé (ARS, CPAM, URSSAF, CARMF, Ordre, HAS, Syndicats...). Le développement de bonnes relations est essentiel pour FACILITER L'EXERCICE QUOTIDIEN, assurer le RESPECT DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES et AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS.



Faciliter la gestion administrative

- Résolution rapide des problématiques liées aux remboursements ou aux cotisations.
- Réduction des complications administratives.



Accéder à des ressources

- Informations précieuses concernant les évolutions législatives, les protocoles médicaux, ou les aides financières spécifiques à la médecine libérale.
- **Être informé rapidement** et bénéficier de programmes d'accompagnement.



Influencer les décisions locales

Participer à la construction des politiques locales de santé et influencer les choix qui impactent votre pratique, comme les stratégies de soins, les réseaux de santé, ou l'organisation des urgences et des permanences de soins.



Eviter des malentendus

- Réduction des risques de conflits sur des sujets sensibles comme les contrôles d'activité, les remboursements ou les inspections.
- Favorise un **dialoque plus apaisé** et la résolution de problèmes.



Avoir un soutien en cas de besoin

Aide en cas de litiges ou de situations complexes (réformes de la sécurité sociale, inspections fiscales, etc.)



Contribuer à la réflexion en santé

 Participer à l'amélioration des conditions de **soins** et à l'organisation du parcours de santé des patients contribuant indirectement à la qualité de vos pratiques et à la satisfaction de vos patients.